



**HAL**  
open science

# Ernest Seillière, un contempteur acharné de Rousseau

Pascale Pellerin

► **To cite this version:**

Pascale Pellerin. Ernest Seillière, un contempteur acharné de Rousseau. *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 2018, 53, pp.333-349. hal-02050079

**HAL Id: hal-02050079**

**<https://hal.science/hal-02050079v1>**

Submitted on 26 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ernest Seillière, un contempteur acharné de Rousseau.

Parmi tous les ennemis et contempteurs de Rousseau et de sa pensée au vingtième siècle, le plus célèbre est sans aucun doute Charles Maurras. Mais si l'on regarde de près les textes de Maurras, il ne cite en fait guère Rousseau même si sa pensée est imprégnée d'antirousseauisme virulent. En revanche, l'un de ses contemporains, Ernest Seillière, dont on évoque moins le nom, ne cesse de citer Rousseau pour dénigrer sa pensée et l'influence qu'elle a exercé sur le romantisme et les révolutionnaires de 1789. Ses nombreux écrits sur Rousseau s'inscrivent dans une critique de l'esthétique romantique qu'il rattache à « l'esprit jacobin issu presque uniquement de la prédication de Jean-Jacques »<sup>1</sup>. Pour Seillière le mysticisme passionnel et le mysticisme social ont la même source, Jean-Jacques Rousseau. La pensée d'Ernest Seillière a pour fondement la raison qu'il définit comme « une expérience sociale accumulée et synthétisée de l'espèce humaine »<sup>2</sup>. Comme Maurras, il s'appuie sur la tradition et l'ordre qu'il oppose au mysticisme et au chaos individualiste. Pour Seillière, rationnel et chrétien sont synonymes. Un christianisme rationnel qui obéit à la hiérarchie catholique alors que celui de Rousseau se rattache à un « mysticisme chrétien hérétique ». Si Seillière défend l'ordre et la hiérarchie, c'est parce que pour lui, l'homme est mauvais. Il rappelle que le « Christianisme rationnel attribue à un Tentateur antisocial la responsabilité des impulsions passionnelles »<sup>3</sup>. L'homme est gouverné, dès ses origines, par une volonté de puissance, barbare, furieuse, ennemie de la société humaine »<sup>4</sup>. Il fustige l'optimisme politique qui affirme la bonté originelle de l'homme, l'homme abstrait, celui de Rousseau encore une fois.

Avant d'analyser les textes de Seillière sur Rousseau, j'aimerais revenir sur le milieu familial et la vie d'Ernest Seillière.

Ernest Seillière a pour ancêtre Aimé-Benoît Seillière qui fut, par ses relations avec le général de Bourmont, le seul munitionnaire de l'expédition puis de la conquête d'Alger en 1830. La très grosse fortune des Seillière s'est faite par la colonisation de l'Algérie. Et ce n'est peut-être pas un hasard si Seillière compare à maintes reprises les sauvages aux couches sociales défavorisées. Né à Paris en janvier 1866, Ernest Seillière, brillant élève, poursuit des études à l'école polytechnique en vue d'une carrière militaire avant de se diriger vers l'étude de la philosophie qu'il entreprend en Allemagne à l'université de Heidelberg. Rentré en France en 1896, il se lance dans le journalisme et rentre au *Journal des Débats* et à la *Revue des deux mondes*. Il fustige alors l'impérialisme et le romantisme qu'il rattache à l'esprit germanique dans le contexte qui précède le premier conflit mondial. En 1914, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques dont il devient secrétaire perpétuel en 1935. Dès le début du vingtième siècle, le baron vocifère contre Rousseau et apparaît

---

<sup>1</sup> Ernest Seillière, *Le Péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines. Rousseau visionnaire et révélateur*, Paris, la Renaissance du livre, 1918, 178 p. p. 30.

<sup>2</sup> *ibid*, p. 45.

<sup>3</sup> Ernest Seillière, *Vers le socialisme rationnel*, librairie Félix Alcan, 1923, 120 p. p. 36.

<sup>4</sup> *Journal des débats politiques et littéraires*, « Alain contre Emile ». 1<sup>er</sup> janvier 1933.

comme « le troisième contempteur de la lignée antirousseauiste qui précède le bicentenaire »<sup>5</sup>. Mais c'est surtout après la guerre qu'il publie ses gros ouvrages sur Rousseau dont il dénonce continuellement le mysticisme.

Dès 1908, il évoque Rousseau dans le quatrième volume de la *Philosophie de l'impérialisme* intitulé le *Mal romantique* qui est couronné par l'Académie française. Mais c'est surtout après la guerre que Rousseau devient l'un des sujets centraux de ses essais critiques. En 1918, dans *Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines*, il tente une généalogie et une critique de l'esprit jacobin qu'il rattache essentiellement à Rousseau et qu'il oppose à sa définition de la raison. Durant les cinquante premières pages de son essai, il se lance dans une critique de Taine à qui il reproche essentiellement deux choses. Malgré ses grandes qualités, Taine n'opère pas une rupture radicale entre le XVII<sup>e</sup> siècle et les Lumières et il ne saisit pas la spécificité de la malfaisance de Rousseau et son influence sur la Révolution. Ce que n'a pas saisi l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, c'est « l'entrée en scène d'un mysticisme conquérant, pleinement émancipé de ces disciplines rationnelles dont l'encadra longtemps l'Eglise romaine »<sup>6</sup>. Les analyses de Taine proclament « l'œuvre de Rousseau classique par la seule inspection de son style »<sup>7</sup>. « Avec presque tous les historiens du XX<sup>e</sup> siècle, Taine, dit Seillière, continue malheureusement d'envisager Voltaire, Montesquieu et Rousseau comme ayant travaillé de concert à préparer les événements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il faudrait montrer Rousseau travaillant le plus souvent contre les suggestions politiques et sociales d'un Voltaire ou d'un Montesquieu »<sup>8</sup>. Pour Seillière, Rousseau prophète tient une place à part parmi les écrivains des Lumières.

Le dangereux prédicateur bénéficie toutefois de circonstances atténuantes puisque son mysticisme passionnel prend ses racines dans le quiétisme de Mme Guyon et Fénelon qui se poursuit dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle chez les Jésuites missionnaires et dans les romans de l'abbé Prévost, principalement *Cleveland* avant d'atteindre son paroxysme chez Diderot. Pour Seillière, les extravagances des deux auteurs s'expliquent « par un accès d'excitation érotique » provoqué chez Diderot par les « belles Vénus océaniques » et chez le Genevois par le souvenir « des jeunes savoyardes qui avaient charmé sa jeunesse »<sup>9</sup>. Seillière commente assez longuement l'influence néfaste de Mme de Warens sur son jeune protégé auquel elle prodigua non seulement ses charmes mais également une foi piétiste libre à l'égard de l'orthodoxie doctrinale.

Seillière opère une césure dans l'œuvre de Rousseau qu'il situe lors de la crise de Vincennes en 1749. Il rapproche les œuvres de jeunesse, l'article *Economie politique* pour l'*Encyclopédie*, l'*Essai sur l'origine des langues*, la *Profession de foi du vicaire savoyard* et le *Contrat social* dont la genèse remonte pour lui au séjour à Venise. Dans ce que Seillière qualifie de cahiers de jeunesse, Rousseau s'en tient à la raison naturelle et « l'hypothèse de la bonté naturelle ne joue pour dire aucun rôle »<sup>10</sup>. Le *Contrat social* n'est pas très éloigné de la

---

<sup>5</sup> Voir Tanguy l'Aminot, *Images de Jean-Jacques Rousseau de 1912 à 1978*, Voltaire Foundation, Studies on Voltaire and the eighteenth century, 300, Oxford, 1992, 798 p.

<sup>6</sup> Le Péril mystique, op cit, p. 21.

<sup>7</sup> ibid, p. 20.

<sup>8</sup> ibid, p. 30.

<sup>9</sup> ibid, p. 117.

<sup>10</sup> ibid, p. 128.

pensée de Hobbes « dont la psychologie est à l'antipode de la bonté naturelle ». Cette « estimable utopie stoïcienne » serait restée inoffensive sans « la façon prématurée dont l'application en fut tentée trente ans après sa publication » Dans le *Contrat social*, Rousseau condamne le mysticisme au nom de la raison et de la morale sociale et cet ouvrage n'a pas fait la révolution, « c'est la Révolution qui a fait le succès du Contrat social »<sup>11</sup>. Contradiction entre contenu et interprétation qu'il faut chercher chez Rousseau lui-même car, nous dit inlassablement Ernest Seillière, le philosophe, « cet homme étrange a presque toujours présenté l'antidote après le poison »<sup>12</sup>. Et, « par malheur, son temps n'a recueilli que ses suggestions mystiques et négligea ses indications rationnelles ». S'appuyant sur la thèse de Pierre-Maurice Masson sur la religion de Rousseau bien qu'il soit critique à l'égard du courant spiritualiste, il extrait la *Profession de foi du vicaire savoyard* « arrêtée dans ses grandes lignes et peut-être jetée sur le papier à l'état débauche vers 1745 » du reste de l'*Emile*. Le Vicaire dans la tradition cartésienne, « établit l'existence d'un Dieu personnel et providentiel, la spiritualité de l'âme et la liberté humaine ». Il n'a pas nié le péché originel et professe même une psychologie pessimiste. Seillière applique à l'œuvre de Rousseau ses propres obsessions philosophiques, celui de l'impérialisme conquérant et du pessimisme. Il n'a pas eu grand mérite à détecter les contradictions de Rousseau puisque l'écrivain lui-même les a affirmées haut et fort. Il garde le silence sur le fait que Rousseau, dans la *Profession de foi*, nie la Révélation et critique durement le dogme chrétien.

Les deux derniers chapitres de son essai constituent un réquisitoire virulent contre l'œuvre de Rousseau et son mysticisme maladif. Le discours de Seillière manifeste une dépréciation de la vie de Rousseau par l'emploi d'un vocabulaire péjoratif. Les images de Rousseau renvoient à l'animal et au fou, au « névropathe qui a probablement succombé à Ermenonville, en terminant ses jours par le suicide », parce que Thérèse le trompait avec un palefrenier<sup>13</sup>. La rêverie mystique et les « démangeaisons littéraires du musicien famélique » se développent après la crise de Vincennes pour trouver son apogée « dans ses pathologiques *Dialogues de vieillesse* » et l'évocation de « nos habitants », paradis rousseauiste par excellence dans lequel Seillière voit un danger pour l'ordre social car « la morale humaine s'accommode mal des pleins pouvoirs accordés à l'affectivité dans le Moi humain »<sup>14</sup>. Quant aux Rêveries, « elles furent peu saines en dépit de leur innocence apparence, car elles nourrissent l'orgueil et l'insolence pathologique du rêveur »<sup>15</sup>. Mais les deux textes que Seillière juge les plus nocifs sont le *Discours sur l'origine de l'inégalité* et l'*Emile*, précurseurs du jacobinisme dans son expression la plus radicale. Seillière met sur le même plan la conception rousseauiste de la bonté naturelle du second discours, contraire à toute l'expérience humaine et l'ambition du gouverneur d'Emile, celle de retrouver la bonté naturelle de l'individu par le biais de l'éducation<sup>16</sup>. Seillière qui revendique à maintes reprises

<sup>11</sup> ibid, p. 130.

<sup>12</sup> ibid, p. 134.

<sup>13</sup> p. 170 et 178 n.

<sup>14</sup> p. 140.

<sup>15</sup> p. 143

<sup>16</sup> Cette question est fort complexe chez Rousseau qui dit que quand on n'a perdu la nature, on ne la retrouve plus. Seillière aurait pu rapprocher l'*Emile* du *Contrat social* et s'interroger sur les analogies entre l'Etat et le gouverneur. Le début du livre II de l'*Emile* constitue un commentaire et un développement du *Contrat social* : « Si les lois des nations pouvaient avoir comme celles de la nature une inflexibilité que jamais aucune force humaine ne put vaincre, la dépendance des hommes redeviendrait alors celles des choses, on réunirait dans la

sa psychologie pessimiste est passé à côté du constat de Rousseau qui ne se fait aucune illusion sur un possible retour à l'ordre de la nature car Emile est un homme destiné à vivre dans une société corrompue même si le gouverneur veut le protéger de l'air vicié des villes<sup>17</sup>. Seillière dénonce dans Rousseau l'idéologie de la bonté naturelle qu'il rattache à celle du peuple dans les sociétés modernes. Or, affirmer la bonté du peuple, c'est mettre en cause gravement l'ordre social. La bonté naturelle est pour Seillière « le dernier dogme mystique que les législateurs de 1793 héritèrent de lui et qui est, selon nous, la racine même de l'esprit jacobin »<sup>18</sup>. L'objectif de Seillière, c'est de déceler chez le névropathe Rousseau les prolégomènes de la folie meurtrière des responsables de la Terreur. Il conclut son essai par l'affirmation ironique de « la conception immaculée de Jean-Jacques » car seul, Rousseau « a gardé les vrais mouvements de la Nature primitivement bonne avant sa chute vers l'état social civilisé ». Rousseau a échappé au péché originel.

Seillière écrit beaucoup sur Rousseau jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Chronologiquement ses écrits sur Rousseau se situent donc entre les deux conflits mondiaux. Il donne plusieurs conférences à l'Académie des sciences morales et politiques à la fin de l'année 1920 et au début de l'année 1921 où il questionne les liens de la pensée de Rousseau avec d'autres écrivains ou intellectuels. Ses réflexions sur Joseph de Maistre ou Louis de Bonald, farouches adversaires de la Révolution française et des écrivains des Lumières s'inscrivent fondamentalement dans la philosophie anti-mystique de Seillière. Il reproche à Maistre d'avoir succombé au mysticisme qu'il dénonçait chez Rousseau et de ne pas accorder assez de place à l'expérience et à l'effort car écrit-il « les mysticismes extrêmes se rejoignent dans leur commune prescription de l'expérience, de la culture et de la raison »<sup>19</sup>. Il voit aussi d'un mauvais œil le mépris de Maistre pour l'aristocratie financière dont Seillière est lui-même issu. A l'égard de l'influence de la pensée de Rousseau sur Bonald, il est plus circonspect mais regrette que ce contre-révolutionnaire ait adhéré à divers paradoxes de Rousseau quand il identifie le naturel au natif, l'état d'enfance à l'état de nature<sup>20</sup>.

En 1921, Seillière poursuit ses réflexions par la publication d'un long essai paru chez Garnier. Ce gros ouvrage de plus de quatre cent pages pourrait se résumer à un réquisitoire contre les idées politiques et esthétiques du philosophe. Il divise son étude en quatre parties dont la plus longue s'intitule Le malade, ce qui donne une idée assez précise du ton général de l'ouvrage. Dès l'avant-propos, Seillière annonce la couleur en présentant son travail comme « une biographie psychologique avant tout ». Dans la prolongation de son premier essai, il présente Rousseau comme « le propagateur souverainement efficace d'une hérésie chrétienne de caractère mystique ». Seillière n'épargne rien à son lecteur, des commentaires sur la vie dissolue des parents de Rousseau à sa maladie mentale en passant par l'abandon de ses cinq enfants, etc. Il part de l'idée ancrée en lui que les êtres humains sont naturellement

---

république tous les avantages de l'état naturel à ceux de l'état civil ». L'homme à l'état naturel, naît faible et dépendant des choses de la nature, soumis à ses lois. Mais il reste libre parce qu'il est isolé de ses semblables. Pour qu'il reste libre dans l'état social, il faut qu'il soit placé sous le joug de la loi politique, qui doit être aussi contraignante que la loi naturelle mais qu'il entretienne peu de relations avec ses semblables.

<sup>17</sup> Voir Tanguy L'Aminot, Emile, « un décadent au sein de la décadence », dans *Le XVIII<sup>e</sup> siècle, un siècle de décadence*, Etudes sur le 18<sup>e</sup> siècle, n° 34, éditions de l'Université de Bruxelles, 2006, p. 42-47.

<sup>18</sup> p. 152.

<sup>19</sup> p. 343.

<sup>20</sup> Voir « Bonald et Rousseau », *Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, n° 195, janvier-février 1921, p. 61-103.

impérialistes irrationnels, ce qui dément l'hypothèse de la bonté naturelle. Il dénonce « la diversion démagogique qui fera le thème du second discours, l'insinuation que le peuple est le seul héritier de l'innocence primitive ».

Il reproche à Rousseau de mélanger deux significations de l'adjectif naturel dans le second discours. Seillière distingue ce qui est naturel, c'est-à-dire, ce qui se développe avec le temps – ainsi l'oranger est amené, dans de bonnes conditions, à produire des oranges – de ce qui est originel et primitif. A ses yeux, Rousseau, ignorant le péché originel, a confondu le bon et le primitif. C'est cette ambiguïté du vocabulaire qui a « produit une « sociologie mystique » puis une psychologie de la compassion – la répugnance à voir souffrir son semblable – contraire à la « saine psychologie impérialiste de l'antiquité classique, du Christianisme rationnel et de toute science expérimentale »<sup>21</sup>. Dans l'*Emile*, sans expérience et sans effort, l'adolescent sera ébloui par la lumière naturelle, la raison. Assertion mystique pour Seillière qui condamne la négation de l'histoire chez Rousseau. Rousseau ne nie pas l'évolution des sociétés est des êtres humains. Il pense au contraire que la perfectibilité est une propriété propre à l'humanité. Mais contrairement à Seillière, Rousseau s'interroge sur la naissance de l'inégalité qu'il ne pense pas comme perfectibilité unique et inéluctable. Mais là où Rousseau s'est rendu doublement coupable, c'est ce qu'il laisse entendre dans le deuxième discours, « que le peuple est le seul héritier de l'innocence primitive ». Ce qui importe fondamentalement à Seillière, c'est de démontrer le caractère antihistorique du second discours et l'essence naturelle de l'inégalité sociale. Ses attaques contre Rousseau constituent une défense de sa classe sociale, celle de la grande bourgeoisie.

Abordant le *Contrat social*, Seillière se plaît à traquer les contradictions de Rousseau et reproche à ses lecteurs de n'avoir retenu dans l'œuvre de l'écrivain que le contenu démagogique. Et Seillière lui-même, cherchant à justifier son statut de privilégié, approuve ça et là les réflexions de Rousseau. A propos de la malfaisance des groupements et des brigues qui, selon Rousseau, remettent en cause la volonté générale, Seillière cite l'exemple des « actuels groupements ouvriers » qui nuisent à l'expression démocratique. Mais il reste très critique à l'égard des « suggestions périlleuses, adroitement fardées d'un vernis rationnel »<sup>22</sup>.

Le troisième chapitre est entièrement consacré aux dérèglements psychiques de Rousseau. Il s'appuie sur les travaux de Pierre Janet, médecin et psychologue, qui s'est intéressé de près aux « psychasténiques intelligents », ceux qui se dénigrent perpétuellement auprès de leurs proches alors qu'ils n'en attendent que flatteries et compliments. La rêverie est, selon Janet, « un symptôme de dépression et un procédé de tonification psychique »<sup>23</sup>. Seillière insiste longuement sur l'un des symptômes de la dépression chronique de Rousseau, son ingratitude pathologique. En effet Jean-Jacques s'arroge des droits sans s'obliger à aucun devoir. Non seulement, nous dit Seillière, Rousseau se montre ingrat envers ses amis mais il construit « pour sa justification, toute une théorie de l'ingratitude légitime »<sup>24</sup>. Seillière condamne Rousseau dans l'épisode de l'Ermitage et affirme que Grimm « était un homme de droiture et même un homme de cœur »<sup>25</sup>. Il s'appuie sur les travaux d'Eugène Ritter<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> p. 84

<sup>22</sup> p. 92.

<sup>23</sup> p. 161.

<sup>24</sup> p. 188.

<sup>25</sup> p. 214.

Dans son obstination à démontrer la folie de Rousseau, Seillière minimise les menaces portées contre lui. Le récit de la lapidation de Môtiers lui semble très contestable. Dans la brouille qui survient entre Rousseau et Hume, Hume est complètement innocenté. Ces épisodes largement commentés illustrent les dérèglements psychiques de Rousseau et accréditent la thèse du suicide de l'écrivain.

Dans son dernier chapitre *Le romantique*, il aborde trois œuvres principales, *La Nouvelle Héloïse*, les *Dialogues* et les *Rêveries*. Il dénonce l'immoralité de la *Nouvelle Héloïse*, particulièrement le personnage de Saint-Preux, le suborneur, reflet de Jean-Jacques qui tente de séduire Sophie d'Houdetot et de trahir la confiance de Saint-Lambert. Certains titres de chapitre ne manquent pas de piquant « platonisme et détournement de mineure ». Julie est à ses yeux, « la plus folle et l'on pourrait dire la plus effrontée des tentatrices à la débauche »<sup>27</sup>. Seillière met sur le même plan crime et aveu de la passion<sup>28</sup>. Bien entendu il condamne l'amour passionnel de Saint-Preux pour Julie, et l'influence néfaste qu'il a sur elle. Le plaisir et l'amour, en dehors du mariage, ne sont que débauche et corruption. Sans apprécier le baron de Wolmar, Seillière juge la deuxième partie du roman beaucoup plus rationnelle et se félicite de la décision de Julie de ne pas abandonner ses parents. Il va même jusqu'à vanter l'éducation des jeunes Wolmar, élevés sagement dans un milieu aisé<sup>29</sup>. Il considère néanmoins que la *Nouvelle Héloïse* a ouvert la voie « à une mentalité romantique entièrement féminisée »<sup>30</sup>.

Seillière classe les *Dialogues* de Rousseau comme la plus importante de ses œuvres autoapologétiques. Il ne s'intéresse guère à la forme du texte qu'il ne considère que comme l'illustration de la paranoïa de l'écrivain, « névropathe de génie » qui se réfugie au milieu de « nos habitants », qui aiment la vertu sans être vertueux, qui peuvent commettre des crimes sans être criminels, ces êtres sains mais faibles auxquels Rousseau s'identifie.

Seillière est beaucoup plus indulgent envers Rousseau auteur des *Rêveries* qui constituent pour lui, un retour tardif à « un christianisme à peu près traditionnel et suffisamment rationnel et qui ont produit quelques-unes des plus belles pages que nous ait léguées la poésie romantique. Le tout forme un amalgame attachant qui incline à la sympathie, à la compassion pour l'auteur ». Dans un article du *Journal des débats* de 1927, il donne un compte-rendu bienveillant d'un livre de Jacques de Lacretelle, *Aparté* qui s'achève par un essai *Dix jours à Ermenonville*. Seillière témoignera de la même indulgence voire d'une certaine admiration à l'égard des *Confessions* dont il donne une édition en 1929. Il écrit dans son introduction :

« Par leur haute valeur d'art aussi bien que par leur immense influence, à la fois esthétique et morale, les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau sont assurément l'un des grands livres de la littérature universelle »<sup>31</sup>. Il admire tout particulièrement le sixième livre, « l'un des plus attrayants » et commentant le récit de la passion de Jean-Jacques pour Sophie

---

<sup>26</sup> Voir ses *Nouvelles recherches sur les Confessions et la correspondance de Jean-Jacques Rousseau*, Leipzig, 1880.

<sup>27</sup> p. 340.

<sup>28</sup> p. 339.

<sup>29</sup> p. 118.

<sup>30</sup> p. 344.

<sup>31</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, texte intégral, avec une introduction, une bibliographie, des notes et des variantes, sur le manuscrit de la Chambre de députés, par Ernest Seillière, Bossard, 1929.

d'Houdetot, il évoque « une série de pages tour à tour délicieuses et audacieuses : une des perspectives les plus profondes qui nous aient jamais été ouvertes sur le cœur humain »<sup>32</sup>. Si Seillière se laisse séduire par le style de Rousseau, il n'en condamne pas moins sa personne et s'épanche à nouveau sur la névrose de Jean-Jacques et « sa déviation morbide » qu'il décèle dans son « attitude adoratrice de la femme ». Revenant sur la vie sexuelle de Mme de Warens, il dénonce « l'anarchie passionnelle est mère de l'anarchie sociale »<sup>33</sup>.

Six ans auparavant, Seillière publie plusieurs textes qui s'inscrivent dans une série de conférences prononcées devant la Société de Philosophie d'Amsterdam et de la Haye durant l'hiver 1922, guise d'introduction à sa philosophie de l'impérialisme humain. Durant vingt-deux pages, il revient sur Jean-Jacques Rousseau « fondateur et propagateur d'une hérésie chrétienne ». Il dénonce une fois de plus sa névropathie anxieuse, le jargon semi-pathologique et paranoïaque des dernières années de l'écrivain et maintient la thèse de son suicide. Quand il aborde les poursuites engagées suite à la publication de l'*Emile* et du *Contrat social*, il reproche à Rousseau de s'être dérobé face à ses assaillants. Il reconnaît cependant que ce sont les œuvres autobiographiques qui ont hissé Jean-Jacques à l'apogée de son art. C'est sa souffrance psychique qui a fait de lui un grand écrivain et un grand poète : « Il se montrera même plus grand poète, plus grand que jamais pendant les douze dernières années de sa vie, si nettement marquées d'un caractère pathologique »<sup>34</sup>. D'où la séduction qu'il a exercée sur ses contemporains et ses futurs lecteurs et disciples. Ce qu'il y a de plus intéressant dans le discours psychologisant que Seillière tient sur Rousseau, c'est la façon dont il justifie son propre statut social. Il explique que Rousseau a créé des institutions sociales pour des personnages tirés de ses romans, des personnages imaginaires. Il a donc légiféré pour une société d'extraction romanesque et de tempérament mystique. « Rousseau, écrit-il, suppose une alliance entre le Dieu bon et sa créature de choix lorsque celle-ci s'est conservée telle qu'il l'a faite, c'est-à-dire à sa ressemblance. Or cette ressemblance se serait surtout maintenue dans les classes les moins cultivées de la société selon le postulat de Rousseau ».<sup>35</sup> Le dogme de la bonté naturelle constitue « une charte d'alliance mystique entre le Dieu de bonté et les hommes des classes incultes ». Ce n'est donc plus le roi qui est le représentant de Dieu sur terre mais les pauvres. L'homme sauvage du passé trouve son pendant dans l'homme inculte ou peu cultivé dans les sociétés civilisées du temps présent. C'est la raison pour laquelle il condamne fermement le *Discours sur les sciences et les arts*, « cet opuscule agressif du musicien famélique qui végétait depuis huit ans sur le pavé de Paris »<sup>36</sup> qui a trouvé sa traduction dans la Terreur révolutionnaire de 1793. Seillière conclut sur l'influence de l'œuvre de Rousseau et les ramifications du mysticisme rousseauiste qu'il divise en quatre branches, le mysticisme passionnel, le mysticisme esthétique, le mysticisme de race et le mysticisme de classe. Il blâme chez Jean-Jacques l'inspirateur et le propagateur depuis six générations successives « de l'amour-passion et très souvent de l'amour

---

<sup>32</sup> p. XXVI.

<sup>33</sup> p. XX.

<sup>34</sup> p. 34.

<sup>35</sup> p. 95.

<sup>36</sup> *Le Péril mystique*, op cit, p. 150.



adultère »<sup>37</sup>. Il rappelle l'analogie entre le sauvage et « l'homme du peuple, moins touché par la civilisation que le bourgeois ».

Le talent de Rousseau ne fait aucun doute pour Seillière bien qu'il utilise parfois un vocabulaire péjoratif pour commenter l'œuvre de Rousseau. Mais le jargon pathologique semble avoir séduit et influencé quelques grands écrivains. Seillière cite Goethe, Chateaubriand, Mme de Staël mais aussi Fourier et George Sand.

Dans les années trente, il publie plusieurs articles sur Rousseau dont certains dans un recueil intitulé *Sur la psychologie du romantisme français* paru en 1933 qui reprend des articles publiés essentiellement dans le *Journal des débats politiques et littéraires*. En 1929 paraît un article sur l'Amérique et Jean-Jacques Rousseau. Seillière se félicite qu'un chercheur américain, M. Irving Babbitt, professeur à Harvard, ait repris ses propres analyses dans son ouvrage *Rousseau and Romanticism* paru en 1919. Pourquoi Rousseau a-t-il été plus dangereux et plus nocif que ses prédécesseurs ? C'est qu'il a proclamé naturelles à l'homme non plus seulement la liberté, l'égalité et la raison comme Locke mais « la fraternité émotive ». Les institutions qu'on a données à l'homme et qui l'ont rendu mauvais « s'incarnent dans certains individus : rois, pontifes, aristocraties. D'où la dénonciation envieuse du plébéien contre tout ce qui le dépasse, contre toutes les hiérarchies qui forment les cadres d'une société viable ». En 1932, 1933 et 1939, il publie à nouveau trois articles sur Rousseau dans le même journal qui attaquent une fois de plus l'écrivain. Dans le n° du 14 août 1932, il donne un compte-rendu de l'essai de Fusil, auteur de la *Contagion sacrée ou Jean-Jacques Rousseau de 1778 à 1820*, qui s'en prend violemment à la « littérature rousseauiste » et aux « dévots du saint, névropathes, frénétiques, convulsionnaires et thaumaturges, tartuffes de vertu, politiques, hypocrites, faux, grands hommes et petites femmes impressionnables ». Rousseau, nous dit Seillière, « n'eut pas d'admirateurs mais des sectateurs. [...] Il vint fournir à un groupe avide de conquête la conviction de posséder l'alliance divine dans la lutte qui allait s'engager dans notre pays pour le pouvoir politique ». Autrement dit, les classes possédantes représentantes de Dieu sur terre doivent laisser place aux classes dangereuses qui s'approprient leurs prérogatives en suivant la voie du nouveau Messie. En 1933, il commente la publication des *Propos sur l'éducation* d'Alain et relève avec satisfaction la note de librairie qui accompagne l'ouvrage : « cet homme de gauche recommande souvent une pédagogie de droite ». Le 21 janvier 1939, Seillière s'intéresse à la rupture entre Hume et Rousseau pour dénigrer une fois de plus le philosophe de Genève.

Ces attaques contre Rousseau s'inscrivent dans un contexte particulier, celui de la révolution russe. En 1916, Lénine rédige son essai, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*<sup>38</sup> qui sera traduit en 1925 en France, d'où, chez Seillière, une dénonciation de plus en plus virulente de Rousseau et de ses attaques contre les classes sociales dominantes. Rousseau, sans qu'il l'affirme directement, est non seulement l'inspirateur de Robespierre mais devient aussi celui de Lénine.

Durant l'Occupation, Seillière signe un appel condamnant les lâches attentats et les crimes odieux contre commis contre l'armée d'occupation. Son essai sur Diderot paraît en 1944 dans une maison d'édition collaborationniste. En février 1946, neuf ans avant sa mort, il

---

<sup>37</sup> p. 36.

<sup>38</sup> L'ouvrage de Lénine a été influencé par l'essai de John Atkinson Hobson, *L'impérialisme* publié à Londres en 1902. Atkinson fut un économiste réformateur très célèbre à son époque.

est élu, à une très faible majorité, à l'Académie française. Pour celles et ceux qui s'interrogent sur le patronyme de ce Seillière ardent défenseur des « aristocrates que l'expérience façonne au commandement intelligent des hommes, tels qu'ils sont », il faut ajouter que sont petit-fils, Antoine-Ernest, est sans aucun doute plus célèbre que son grand-père mais pas moins protecteur des classes dirigeantes.

L'hostilité de Seillière envers Rousseau ne fait aucun doute. Or, ce qui le gêne surtout chez Rousseau, c'est son talent voire son génie de prédicateur d'une religion nouvelle. Homme du peuple qui s'est identifié à un nouveau Messie, qui a remis en cause les institutions sociales autant par sa vie que par ses écrits, il a entraîné un courant démocratique et révolutionnaire mystique dans lequel le peuple a pris la place des rois et des puissants. Dans un court article qu'il consacre à Ernest Seillière, Jean Héritier, l'un des collaborateurs de l'*Action française*, n'a pas tort de le rapprocher de Maurras et des contre-révolutionnaires<sup>39</sup>.

Pascale Pellerin. CNRS. UMR IRHIM 5317.  
Université Lyon 2.

---

<sup>39</sup> Voir « M. Ernest Seillière et la Contre Révolution » dans *La Pensée d'Ernest Seillière*, Paris, Nouveau Mercure, 1923, 104 p, p. 37-43.